

COMMUNE D'ITEUIL

Lotissement " Les Mais 2 "

Lieu-dit " Le Bocage "

Permis d'aménager approuvé par l'arrêté municipal n° PA 086 113 22 A0001
en date du 16/03/2022



PLAN DE VENTE DU LOT B



Echelle : 1/500

PLAN DE SITUATION (sans échelle)



Superficie : 557 m² Surface de plancher : 350 m²

Réf. cadastrale : C n°1180

LÉGENDE :

— Limite de lot

○ Borne OGE existante

△ Accès imposés aux lots

/// Mur

● Arbre

○ Borne OGE nouvelle

■ Engazonnement

■ Revêtement en enrobé

--- Application du plan cadastral

Haie devant obligatoirement être plantée par les acquéreurs à l'intérieur des lots

Nota : La position des branchements, des différents aménagements, des principes liés au règlement du lotissement est donnée à titre indicatif. Elle fera l'objet d'une vérification auprès du maître d'ouvrage du lotissement concerné.

Ces données sont issues du fichier DCE01 fourni par Abscisse VRD CONSEIL sous le numéro de dossier 22938 réalisé le 28/03/2022



DOSSIER : 23006

LE 07/02/2023

Société de Géomètres-Experts - Bureau d'études V.R.D.

Dressé par le cabinet ABS CISSE GÉO-CONSEIL

anciennement Cabinet Biget - Saux et Cabinet Merle

3, Rue des Courlis - BP26

86281 SAINT-BENOIT Cedex

TEL : 05.49.01.37.77

Email : contact@abscisse-gc.fr

16, Grand' Rue

86500 MONTMORILLON

TEL : 05.49.91.16.55

Email : montmorillon@abscisse-gc.fr